

Éditorial

Le Groupe de Pairs en médecine générale (titre déposé) est une méthodologie élaborée, mise en place et défendue par la SFMG depuis de nombreuses années. En perpétuelle évolution, cette méthodologie diffuse désormais largement au sein de la communauté médicale toutes spécialités confondues.

Le premier symposium en 2001

- a validé la méthodologie des groupes de pairs et ses trois temps distincts,
- a confirmé la faisabilité et l'acceptabilité du concept par les médecins, étape indispensable à une diffusion large dans la profession,
- a mis en place le label SFMG qui atteste de la démarche qualité des Groupes de Pairs.

Le deuxième symposium des Groupes de Pairs en 2003 a affiné la méthodologie en engageant les Groupes de Pairs dans la médecine factuelle. Il s'agit désormais, lors de l'exposé des cas cliniques, de confronter aussi sa pratique aux données probantes de la science à l'aide d'une démarche scientifique, la démarche EBM :

- formuler le problème posé par une question claire,
- réaliser une recherche documentée pour recenser les éventuelles réponses pertinentes,
- apprécier la qualité des données trouvées (niveaux de preuve, soins primaires, typologie des patients concordante, organisation des soins...),
- s'assurer de la faisabilité et de l'acceptabilité pour le patient concerné.

Ce troisième symposium, témoigne des apports de l'institutionnalisation des groupes au sein de la SFMG :

- Il propose que les sciences humaines trouvent progressivement une plus juste place dans la méthodologie des Groupes de Pairs. Il s'agit bien de prolonger logiquement l'argumentation scientifique de l'analyse réflexive des pratiques pour aboutir à une structuration plus équilibrée de celle-ci entre le bio-médical et le psycho-socio-médical (pour commencer). Loin de renier l'importance du recours aux données de la science, ce troisième symposium élargit le champ de la réflexion pédagogique, scientifique et professionnelle et ce d'autant que les ateliers ont pointé du doigt la pertinence, la faisabilité et l'acceptabilité souvent limitées des recommandations de pratique en soins primaires. Reste à recenser, formaliser et diffuser dans les années à venir les savoirs « d'action », les « savoirs faire » et les « outils » utilisés par la profession dans la pratique quotidienne.
- Il s'intéresse aussi à la place du médecin traitant dans la coordination des soins en proposant que le deuxième temps de la méthode se développe autour de l'amélioration de la trajectoire du patient dans un système de distribution des soins nouvellement redéfini. S'agissant d'une réforme récente, la réflexion est encore à ses débuts, mais nul doute que là encore il faudra recenser, formaliser et diffuser dans les années à venir les savoirs « d'action », les « savoirs faire » et les « outils » utilisés par la profession dans ce but.

Ainsi les Groupes de Pairs trouvent ainsi naturellement leur place dans l'évaluation des pratiques professionnelles. La SFMG doit envisager avec la Haute Autorité en Santé comment ils peuvent s'inscrire dans une évaluation institutionnelle et le risque d'engorgement administratif qu'il comporte pour notre structure, d'autant qu'au moment de la parution de document, les questions de financement de l'EPP ne sont pas réglées. Quoiqu'il en soit le programme est vaste pour les 2 années à venir et toutes les contributions seront les bienvenues.

La SFMG